

# Les Récits

## ALLAA

### LE DÉPART D'ÉGYPTE

Je n'avais pas ce rêve sur l'Europe, je n'avais pas ce rêve en tête, ce sont les amis qui ont commencé à parler d'Italie, d'Europe. J'ai fait des études militaires avec de bons résultats aux examens, mais il n'y avait pas de débouchés. J'avais ma famille à charge, avec des frères et sœurs, et ma mère qui est malade. Je ne pouvais pas à la fois continuer mes études et gagner un salaire pour ma famille. Mes amis me répétaient qu'ici en Égypte il n'y a pas d'espoir, pas d'avenir, et même : pas d'espoir en un avenir. Je me suis mis d'accord avec quelqu'un pour passer par la Méditerranée. Je me suis dit « Advienne que pourra », que puisque les perspectives étaient fermées ici, foutu pour foutu si je meurs, je meurs. La seule chose qui m'inquiétait, c'était ma famille : qu'est-ce qui va leur arriver si je pars ? Je ne me souciais pas trop de moi, je me demandais surtout qui s'occuperait d'eux.

## WELCOME

Des types nous ont emmenés dans des voitures couvertes, on ne voyait pas où on allait. On est arrivés de nuit sur des berges. Je ne connaissais pas l'endroit. Nous avons dû courir pour rejoindre le bateau Zodiac sur la rive, tandis qu'un garde-côte nous tirait dessus. Avec le Zodiac on a rejoint un bateau plus gros, en bois, qui s'est dirigé vers un troisième bateau, en métal qui nous a menés à un quatrième bateau, où des gens comme nous attendaient à bord depuis dix-huit jours que d'autres embarcations les rejoignent pour le départ. Pas besoin de dire ce que les gens sont prêts à faire de toi dans ce bateau-là ; de toute façon, tu es complètement à leur merci : ils savent que tu ne peux rien faire. Ils te prennent ton téléphone, ton argent, ils profitent du fait que tu es en mer, et que tu n'es rien. Ce sont de réels trafiquants d'êtres humains.

Dans ce bateau, nous avons été entassés dans la chambre froide hors fonctionnement, sans eau, sans nourriture. Il faisait une chaleur à mourir, il n'y avait pas d'endroit pour se poser ni pour dormir, il y avait des femmes, des hommes, des enfants entassés. J'ai passé une semaine là-bas. Un bateau de la Croix-Rouge nous a récupérés, le bateau a tangué fort quand nous avons été transférés. Le 19 octobre 2015, nous sommes arrivés à Syracuse, il y avait beaucoup de monde, j'y suis resté une semaine puis j'ai séjourné en Sicile.

## L'ITALIE

En Sicile, pendant deux mois j'ai travaillé 14 heures par

## Les récits : Allaa

jour dans un restaurant, sept jours sur sept, sans pause, c'était très dur ; puis je suis parti. L'Italie m'a donné des papiers, mais m'a laissé à la rue, sans aide. Je voulais terminer mes études. En janvier 2017, j'ai quitté la Sicile pour rejoindre Milan et tenter de faire valoir mes papiers pour la poursuite de mes études. Dans le même temps, j'avais besoin de travailler pour me nourrir. J'ai imprimé mon CV et je l'ai diffusé partout, personne ne m'a contacté. J'ai d'abord distribué des tracts publicitaires dans les boîtes aux lettres ; j'ai ensuite trouvé un emploi moins pénible en manutention et transport de vêtements, auprès d'un Égyptien qui, lui aussi, était dur avec moi au travail.

Quand je pouvais, j'envoyais de l'argent à ma famille, de temps en temps, parfois 50 €, parfois 100 €. Le patron prétendait que ce travail était officiel, que c'était d'abord un contrat d'un mois puis un autre de trois mois, mais je n'ai jamais eu de contrat. Comme je n'étais pas certain de trouver un autre travail, le patron pouvait faire comme il voulait.

Ce boulot s'est terminé. J'avais besoin d'argent pour manger, me loger, en envoyer à ma famille. Des amis en Angleterre avec qui je discutais sur internet m'ont dit que là-bas un avenir était possible, qu'il y avait du travail, la possibilité d'une aide pour se loger et aussi pour faire des études. Alors j'ai pensé à y aller. Je me suis renseigné pour l'Allemagne et la France et ça semblait plus difficile. L'Angleterre paraissait plus accueillante.

J'ai demandé à l'Ambassade anglaise à Milan si

## WELCOME

je pouvais immigrer en Angleterre avec mes papiers italiens, et si je pouvais faire les demandes administratives pour obtenir un visa. On m'a fait comprendre que c'était impossible puisque l'Angleterre ne fait plus partie de l'Union européenne<sup>9</sup>; qu'à la limite, pour quelqu'un qui aurait la nationalité italienne ce serait envisageable, mais que pour moi, étant Égyptien, ce n'était pas possible. Je me suis aussi renseigné auprès de gens sur les risques de condamnation qui pouvaient exister quand on tente de rejoindre l'Angleterre, et on m'a dit que si quelqu'un se faisait attraper, on ne l'arrêterait pas, on lui disait seulement « *Try again* ! [Essaie encore !] » Je n'ai pas entendu parler d'histoires de prison ni de poursuites judiciaires. Je n'ai jamais eu de problème avec la justice, et si j'avais su que ça comportait un risque judiciaire je n'aurais pas tenté cette traversée vers l'Angleterre.

J'ai entendu beaucoup d'histoires de vols de papiers d'identité, de kidnapping des personnes qui traversent les frontières. Avant de quitter Milan, j'ai donc confié mes papiers et ma valise à un ami, et le 1er juillet 2017 je suis parti pour la France.

### **DE PARIS À BRUXELLES**

Pour moi les conditions de passage en Angleterre n'étaient pas claires, je ne savais pas si c'était mieux de passer par Calais ou par la Belgique, j'entendais des avis différents. Arrivé à Paris, j'ai trouvé du travail dans le bâtiment. C'est là que j'ai rencontré Mahmoud, qui avait déjà passé deux ans à Paris ; il connaissait assez la ville et

## Les récits : Allaa

son coût de la vie pour être convaincu qu'il valait mieux aller en Angleterre où on trouverait du travail.

La situation des civils syriens est reconnue comme une urgence humanitaire, contrairement à celle de l'Égypte, alors que la vie y est très dure. Les gens imaginent qu'en Égypte ça va, alors que les gens n'ont pas de quoi manger, et que le gouvernement réprime les protestataires et les enferme en prison. Les gens s'imaginent que j'ai quitté l'Égypte pour le plaisir, mais si c'était bien en Égypte je ne serais jamais parti. Je n'aurais jamais quitté ma famille. Ici, je suis en exil, c'est extrêmement dur. Les gens ne peuvent pas comprendre le sentiment d'exil s'ils ne l'ont pas vécu. Je n'ai pas souhaité faire ça, je voulais rester dans la légalité et ne pas avoir de problème avec la justice.

À Paris, l'embauche dans le bâtiment n'était pas régulière et la vie était chère. Mahmoud discutait par internet avec son oncle qui vit en Angleterre, et nous étions alors convaincus que nous devions quitter Paris pour l'Angleterre. On a décidé de partir. Je suis resté deux semaines à Paris dans le quartier de Stalingrad avant d'arriver Bruxelles le 15 juillet 2017.

Les policiers qui m'ont interpellé ensuite m'ont reproché des faits qui se seraient produits à Bruxelles en juin 2017. Alors qu'à cette période, j'étais encore en Italie. J'ai même des preuves de ma présence là-bas puisque j'ai retiré de l'argent à Milan puis en France avec ma carte bancaire.

Mahmoud était parti pour Bruxelles quatre jours avant, et son numéro de téléphone ne fonctionnait pas

## WELCOME

en Belgique, il était injoignable. Le voyage, au départ de Porte de la Chapelle jusqu'à la Gare du Nord à Bruxelles, coûtait 30 €. Je suis parti à minuit. Mon téléphone n'avait plus de batterie. Une fois arrivé à Bruxelles je ne savais pas comment retrouver Mahmoud. Je l'ai cherché pendant trois heures avant de le retrouver dans les environs. La Gare du Nord est fermée de minuit à 5 h du matin. On ne peut pas y rentrer : donc tu dors dans la rue ; s'il pleut, il pleut sur toi. On a dormi dehors, sans couvertures.

Je me suis tout imaginé dans ma vie : je me suis figuré vivre dans la rue, mourir, mais aller en prison, jamais. Je ne me l'étais jamais imaginé.

J'ai demandé à Mahmoud ce qu'on allait faire, il a d'abord dit qu'il allait chercher quelqu'un pour nous faire passer. Il imaginait qu'on en aurait pour environ 500 €. Puis il s'est demandé pourquoi donner de l'argent à quelqu'un alors qu'on pourrait le faire par nous-mêmes. On a pensé se débrouiller seuls. On s'est donc rendus, guidés par un Soudanais, dans les parkings où les gens embarquent. On y a trouvé des types de beaucoup de nationalités, équipés de couteaux, de battes de baseball, de bâtons. On a voulu monter, mais ils nous ont dit que c'était hors de question de monter sans payer. On a tenté de négocier, mais les gars refusaient, disant que de toute façon il fallait payer avant, pas maintenant. On voulait monter, mais pas avoir d'embrouilles, donc on est retournés à la Gare du Nord. C'est là que des passeurs sont venus à notre rencontre en proposant différents prix pour passer. Le lundi, les passeurs venaient et proposaient des prix. J'étais d'accord sur le principe, mais je

## Les récits : Allaa

ne voulais pas qu'ils prennent tout l'argent et qu'ils s'en aillent.

Le premier à nous faire une proposition a demandé 1 500 € non négociable. Ça semblait trop cher. Je me suis mis finalement d'accord avec un passeur égyptien qui proposait 500 €, payables en deux fois : d'abord 200 € puis 300 € à l'arrivée en Angleterre. Ce passeur a contacté mon oncle en Égypte pour qu'il se porte garant du deuxième versement. J'ai retiré 200 € pour les donner au passeur : il restait alors 23 € sur mon compte. Mahmoud n'a pas payé ni suivi ce passeur, il voulait essayer autrement. De toute façon, ce sont les passeurs qui décident qui part avec qui. Quand tu montes dans une voiture, elle va à Dunkerque, à Calais, tu ne sais pas. Dieu seul sait où elle va, tu ne sais pas où tu vas te retrouver.

### **LES TENTATIVES DE PASSAGE**

Deux jours après mon arrivée à Bruxelles, j'ai donc été mis dans une voiture. Tout était noir dedans, il y avait trois Irakiens et un Égyptien avec moi. C'était un lundi, le 17 juillet 2017. C'est à cette date-là que la police m'accuse d'avoir commencé le trafic d'êtres humains !

On ne voyait pas où la voiture allait ; on ne devait pas faire un seul bruit, pas parler, pas bouger, pas respirer, sinon le conducteur nous débarquerait de la voiture. On a roulé environ une heure ; je ne sais pas où on est descendus, c'était une station-service, la nuit. Le conducteur a d'abord fait descendre les Irakiens, puis moi et l'autre Égyptien, puis il nous a insultés et il est parti.

## WELCOME

Auparavant, le passeur avec qui j'avais conclu un marché m'avait donné pour instruction, au cas où je me retrouve ailleurs qu'en Angleterre, de retourner à la Gare du Nord. Quoi qu'il arrive, quel que soit le lieu où on te laisse, si ce n'est pas l'Angleterre, la consigne est de retourner Gare du Nord pour tenter de repasser.

Les Irakiens avaient disparu, ils étaient hors de ma vue. J'ai vu une voiture de police, je suis allé vers les policiers pour leur dire que je ne savais pas où je me trouvais, et pour leur demander des renseignements pour pouvoir rejoindre la Gare du Nord. Ils avaient arrêté les trois Irakiens. Ils m'ont demandé si j'étais bien avec ces personnes dans une voiture juste avant et si c'était la première fois que je me faisais arrêter. J'ai répondu « Oui » aux deux questions. Je n'avais pas mes papiers. Ils m'ont demandé de venir avec eux au commissariat et ils n'ont pas embarqué l'autre Égyptien, je ne sais pas pourquoi, alors que lui insistait pour être emmené, car il ne voulait pas rester seul dans cet endroit inconnu. Les policiers ont dit qu'il ne les intéressait pas, l'ont insulté et l'ont laissé là.

Au commissariat, vers 4 ou 5 h du matin, ils nous ont pris tous nos vêtements exceptés le t-shirt et le pantalon pour dormir : sans veste, sans chaussures. Ils nous ont placés dans des cellules séparées. Ensuite, un policier m'a interrogé sur le passage en Angleterre, j'ai expliqué toute ma situation. Ils m'ont relâché le lendemain en fin d'après-midi. Le policier a vu qu'il n'y avait rien contre moi. Il a pris note des noms des personnes qui étaient avec moi dans la voiture.



## Les récits : Allaa

Mais les Irakiens avec qui j'étais déclareront plus tard qu'ils étaient mes victimes et que j'aurais essayé de les faire passer. C'est pour ça que trois mois plus tard, quand j'ai été emprisonné à Dendermonde, mon avocate m'a dit que la police m'attribuait deux personnes que j'aurais soi-disant tenté de faire passer. J'ai demandé à voir les noms, qui m'étaient bien sûr inconnus. Elle m'a expliqué que c'était les noms de deux des personnes avec qui j'étais dans la voiture lors de ma première tentative de rejoindre l'Angleterre et avec qui j'ai été arrêté le 18 juillet 2017 au matin. Je n'ai pas compris pourquoi il n'y avait que deux noms alors qu'ils étaient trois Irakiens.

Bref, en sortant du commissariat je suis retourné Gare du Nord. J'ai essayé tous les jours avec le même passeur de partir. Je n'allais plus au parking de Bruxelles. Le passeur m'incluait dans des groupes de gens qui avaient déjà tenté plusieurs fois de partir en Angleterre et qui connaissaient le chemin. Il leur disait de me prendre avec eux.

On prenait parfois le train pour Anvers, dans divers endroits, des voitures, des ports, dont Calais, à chaque échec je retentais un départ. J'ai fait ça pendant dix jours. Je n'explique pas ici toutes les épreuves et souffrances. On restait parfois cachés des heures et des heures sans bouger ni respirer, entassés à l'intérieur d'une voiture, sans accès bien sûr à des toilettes. Lors des contrôles, il fallait encore moins bouger, ne plus respirer. On arrivait à de tels degrés de difficulté, que lorsqu'on se faisait repérer, on éprouvait une énorme déception, mais presque aussi un soulagement, de pouvoir respirer et bouger à nouveau. Et en même temps, il aurait suffi de ne

## WELCOME

pas se faire repérer pour passer, ce qui était désespérant.

À un moment, le passeur est parti. Je n'avais plus de contact, je lui laissais des messages via *Facebook* ; c'était mon seul contact et je n'avais plus d'argent. Je restais à la Gare du Nord, je dormais dans la rue. Je tentais à tout prix de le joindre, mais il ne répondait toujours pas. J'ai entendu dire qu'il était parti à Calais. Chaque jour, au parc Maximilien, je faisais la file pour la distribution de nourriture et d'eau. C'est là que j'ai rencontré Zakia. Elle aidait ceux qui survivent dans le parc. Les gens qui attendent se battent vraiment pour avoir à manger.

J'ai pensé que ce n'était pas possible de vivre comme ça. Ma famille me contactait pour me dire qu'ils avaient besoin d'argent, qu'ils avaient besoin de soins médicaux. J'avais un grand sentiment d'impuissance. Personne ne peut connaître ça s'il ne l'a pas vécu. J'avais l'impression de mourir tous les jours. J'ai pensé tenter un passage en me mettant sous un autobus, c'est quelque chose que certaines personnes font pour partir. J'ai essayé plusieurs fois, mais les chauffeurs me repéraient et me faisaient descendre. Ils vérifient souvent dessous le bus avant de partir. Un Soudanais est déjà mort en essayant de passer sous un autobus. Ma mère, qui est malade, n'était pas au courant que j'étais à Bruxelles ni que j'avais été à Paris. Si je lui apprenais que j'avais été arrêté et mis en prison, elle aurait pu en mourir. Elle pense à moi chaque jour et chaque nuit. J'évitais de lui parler de ma situation. Par exemple quand j'étais en centre fermé, et que je pensais que je serais bientôt libéré et renvoyé en Italie, je lui disais que j'étais

## Les récits : Allaa

allé à Paris. Mais quand j'ai été en prison, je n'ai pas vu d'autre moyen que de lui dire que j'étais en centre fermé.

Pendant une longue période, je ne voyais pas de solution. J'ai passé deux semaines à chercher sans trouver, et à chercher le passeur. Puis j'ai décidé de partir seul à Calais et d'essayer de le retrouver ou bien de partir par moi-même. Au bout de trois ou quatre semaines, il m'a envoyé un message vocal sur *Messenger*. Je lui ai demandé pourquoi il n'avait pas pu me contacter avant, il s'est justifié en me disant qu'il avait eu des soucis avec la police, mais qu'il pouvait me faire passer depuis Calais avec d'autres personnes.

Il y avait un réservoir tank de sucre. Il nous a fait rentrer dedans, on était sept. On s'est fait repérer par un policier qui a été extrêmement violent. Il nous a envoyé beaucoup de gaz lacrymogène dans les yeux, il nous a tabassés, et on a été emmenés au commissariat. Il nous a dit qu'on devrait 18 000 € pour le sucre qui avait été endommagé quand on a fait entrer de l'air dans le container. Ce policier qui nous accusait nous a détenus vingt-quatre heures puis il nous a relâchés.

Ensuite on a essayé de passer depuis Dunkerque. Là-bas, il y a trois contrôles, deux français et un anglais. On a passé les deux premiers, et au troisième, la police anglaise nous a attrapés et a rédigé un document qui déclare que j'ai tenté de passer en Angleterre depuis Dunkerque ce jour-là. Est-ce que ça veut dire que je suis un passeur à Calais ou que j'essaye de passer en Angleterre ? C'est une pièce importante du dossier, à laquelle

## WELCOME

Zakia est liée, parce que quand j'étais enfermé au centre fermé Caricole, je ne savais pas ce qui allait m'arriver et j'avais cette feuille avec moi, qui certifiait que j'avais essayé de passer en Angleterre. Je l'ai confiée à Zakia pour qu'elle demande à un avocat ce qu'il y avait moyen de faire avec. Lorsque la police a perquisitionné chez Zakia, ils ont pris toutes ses affaires, et aussi cette feuille. Et tout ça est dans le dossier maintenant.

Donc j'ai été d'abord enfermé au port de Dunkerque, puis j'ai été retenu 24 h au commissariat de Calais. Une fois dehors, j'ai rejoint des Égyptiens que j'avais rencontrés la première fois que je suis venu à Calais. J'étais avec eux et on allait ensemble dormir dans une école où on pouvait rentrer la nuit. Un jour la police a débarqué, nous a insultés, nous a tabassés avec des bâtons, nous a envoyé des gaz lacrymo, nous a crié de dégager. On pense que c'est une femme qui n'habitait pas loin qui a appelé la police. Ensuite j'ai passé plusieurs jours, peut-être quatre, dans la rue.

Le passeur que je connaissais retournait à Bruxelles, je suis allé avec lui et je ne voulais absolument plus le lâcher, je pensais que c'était lui qui devait me faire passer. Un jour il nous faisait monter dans une voiture, avec un groupe, puis pendant deux jours on ne le voyait plus, puis il était de nouveau là et nous faisait remonter dans une voiture. La vie dans la rue devenait insupportable. Je cherchais un parking et comme je ne savais pas où le trouver, que j'étais perdu, et que le passeur n'avait pas de téléphone, j'ai appelé Mahmoud pour lui demander le chemin. Je suis arrivé vers 3 h ou 4 h du matin au parking. On m'a

fait monter avec deux Soudanais et trois Irakiens. C'est la dernière fois que je suis monté, que j'ai fait une tentative. La voiture est entrée dans une usine, en Belgique, et s'est arrêtée. On n'a pas pu descendre, on a commencé à frapper pour sortir. Ce n'était pas normal : le passeur sait dans quelle voiture tu montes, il te met où il faut. On voyait que quelque chose n'allait pas. La police est venue nous chercher, et nous a gardés pendant douze heures.

#### **LE CENTRE FERMÉ**

Ensuite le 30 août 2017, j'ai été transféré au centre fermé Caricole avec un des Irakiens. Ils ont pris nos empreintes digitales, et m'ont dit que je partirais en Italie le 17 octobre, qu'un billet était réservé pour le vol. Zakia pouvait me rendre visite et m'apporter des choses, mais pas Mahmoud, qui n'avait pas de papiers, et donc pas de droits. Ils m'ont pris mon smartphone et m'ont juste donné un petit téléphone portable sans internet et sans caméra. Je ne pouvais plus contacter Mahmoud en utilisant internet. Alors je l'appelais parfois par téléphone. Au centre on discutait beaucoup. Un type m'avait dit qu'il y avait un parking qui était bien pour passer.

Du coup, j'ai appelé Mahmoud par téléphone pour lui dire qu'il y avait peut-être moyen de passer par là. Je lui ai dit aussi que si je pouvais revenir à Bruxelles depuis l'Italie, j'envisageais éventuellement de tenter le passage en Angleterre par ce parking, avec lui.

Ce dont on doit se rendre compte, c'est que dans ce centre fermé, il y avait des femmes, des enfants, des vieil-

## WELCOME

lards de 80 ou 90 ans... Une femme s'est taillé les veines, ils n'ont pas voulu l'emmenner à l'hôpital, ils ont juste mis des bandages sur ses bras.

J'ai fait une grève de la faim et des médicaments d'une semaine. Je suis épileptique, donc je dois prendre un traitement tous les jours. Là-bas ils tenaient beaucoup de propos racistes, demandaient ce qui nous amenait en Europe. Ils nous associaient aux terroristes. « Ah ! Tu vois ce que les terroristes ont fait... »

J'avais un problème avec la directrice du centre fermé Caricole. Je faisais une grève de la faim et j'étais en train de constituer un rapport contre le centre et contre la direction, un dossier que je voulais envoyer aux associations pour les Droits de l'Homme à Bruxelles. La directrice le savait, et elle est en lien et travaille avec des ministres.

Le 16 octobre 2017, la veille de mon départ, ils m'ont annoncé que le billet a été annulé, sans me dire pourquoi. J'ai demandé ce qui se passait, si on allait me reprendre un ticket, si je retournerais en Italie ; ils ont dit que oui, qu'ils allaient reprendre un ticket.

Le 20 octobre 2017 on m'a réveillé à 7 h du matin. Il y avait des gens venus pour me voir, en civil, qui semblaient être des policiers ; clairement ce n'était pas des employés du centre fermé. Ils m'ont demandé de discuter avec eux, je leur ai dit qu'on pouvait parler ici, et ils ont dit « Non, non, tu dois venir avec nous. »

### **L'ARRESTATION ET L'INTERROGATOIRE**

Ces policiers en civil m'ont fouillé, menotté, et emmené au commissariat. Sur le trajet je leur posais des questions, mais il ne me répondaient pas. Ils m'ont juste demandé si je voulais avoir un avocat, mais ils n'ont pas voulu m'expliquer pour quoi faire. Ils ont répété que je ferais bien de prendre un avocat. Au départ je ne voyais pas l'intérêt, j'étais plutôt contre, puis finalement j'ai dit « D'accord, donnez-moi un avocat. » Au bureau, un policier m'a interrogé. Il m'a demandé si je savais pourquoi j'étais là, et je ne savais pas. Alors il a commencé à me sortir tout un tas d'accusations énormes que je ne comprenais pas : « Trafic d'êtres humains », « Exploitation », « Tu joues avec la vie des enfants », etc., etc.

La police m'a montré des photos de plusieurs personnes, parmi lesquelles il y avait celles de Mahmoud et de Zakia. J'ai dit que je les connaissais. Les autres je ne les connaissais pas. Il y avait juste un homme que j'avais déjà aperçu à la Gare du Nord, j'ai dit que je l'avais déjà vu, que je ne connaissais pas son nom. Ils m'ont dit « De toutes façons, on a tous les enregistrements. » Ils m'ont demandé si j'avais un téléphone. Je leur ai donné, avec tous les codes d'accès, de mon *Facebook*, de *WhatsApp* ; je leur ai tout donné, je coopérais sans problèmes.

Les policiers ont retenu ce dialogue que j'avais eu au téléphone avec Mahmoud, au sujet du parking dont on m'avait parlé. Ils ont dit que ça prouvait bien que j'étais un passeur. Alors que dans ma conversation avec Mahmoud, je parle de ce parking pour lui passer l'info,

## WELCOME

pour qu'il puisse passer par là, pour dire que, peut-être moi-même je pourrais passer par là.

J'ai expliqué au policier mon but : c'est de passer en Angleterre. Je traîne à la Gare du Nord et je veux passer en Angleterre. Donc c'est normal que je connaisse des passeurs, vu que mon but c'est de passer. C'est logique. C'est normal que je fasse la connaissance des passeurs. Et, au centre Caricole, il n'y avait rien à faire, donc j'appelle Mahmoud et je lui parle. J'imaginai, une fois parti en Italie, d'en revenir pour tenter de passer en Angleterre avec lui, ou s'il le faut, de rester en Italie et puis tant pis.

Toutes les questions que la police me posait concernaient Mahmoud. Ils me demandaient ce qu'il faisait. À ce moment-là, je n'en avais aucune idée. Au centre fermé je l'avais juste au téléphone, c'est tout. J'ai demandé aux policiers s'ils avaient des preuves contre moi. Ils m'ont dit que quelqu'un m'a appelé au téléphone et : « Prends les Irakiens avec toi et pars. » En réalité, dans ce dialogue, qui a existé, qui a été enregistré, quand on l'écoute bien, on entend quelqu'un qui me demande « Tu sais où sont les Irakiens ? », et je réponds « Je ne sais pas » ; je demande « Est-ce que le passeur est avec toi ? », le gars à l'autre bout du fil dit « Non », puis « Demande à Mahmoud ? » Mais la police, elle, a retenu de ce coup de fil qu'on m'aurait dit de « prendre les Irakiens », en coupant une partie du dialogue. Le « Je ne sais pas » que j'ai dit, qu'on entend distinctement, a été coupé pour qu'on ne comprenne pas que je n'étais pas impliqué.

C'est même pire que ça : comme le fonctionnement,



## Les récits : Allaa

c'était de toute façon que, lorsque tu es seul ou à deux, tu dois rejoindre d'autres personnes, eh bien j'aurais très bien pu les « prendre avec moi » pour qu'on rejoigne ensemble le groupe qui partait. Non seulement c'est une fausse preuve, construite, mais en plus, même si ça avait été vrai, ça ne veut pas dire que je suis passeur, puisque le fonctionnement était de se rattacher à des groupes pour tenter de passer.

Le problème, c'est que les policiers ne comprennent pas le système de fonctionnement des passeurs, ou ils font semblant de ne pas le comprendre. Ils s'imaginent seulement de très grosses structures, de grosses organisations de passeurs, de trafic. Alors qu'à des échelles plus petites, il y a des passeurs à leur propre compte, des gens qui probablement au départ essayaient de passer et qui ont laissé tomber, et qui gagnent un peu d'argent pour vivre en faisant passer des gens.

### **LA PRISON À DENDERMONDE**

Quant aux souffrances en prison, je ne sais pas si je dois les raconter, je ne sais pas comment les raconter. Je voulais prendre des cours, profiter de ce temps en prison pour étudier, pour apprendre le français, le néerlandais. J'ai fait beaucoup de demandes écrites pour obtenir des cours, mais ça n'a rien donné. Un jour, quelqu'un s'est suicidé en prenant des médicaments.

Il avait appelé au secours, il a sonné de 10 h du matin à 18 h le soir, mais personne n'a répondu. À 18 h, ils l'ont trouvé mort dans sa cellule.

## WELCOME

Il y avait autre chose : je ne savais parler qu'anglais, italien, un petit peu de français et mon arabe natal. Mais dans cette prison, ils me parlaient uniquement en néerlandais et ne voulaient parler que néerlandais devant moi et avec moi, alors que je voyais bien qu'entre eux et avec d'autres personnes, ils pouvaient s'exprimer aussi en anglais, et même en français. Ils n'aimaient pas les Arabes, clairement.

Je travaillais comme serveur à la prison. Un jour on m'a reproché de ne pas avoir nettoyé quelque chose, alors que c'était un jour où je n'étais pas censé travailler. Au chef de quartier qui me faisait le reproche, j'ai montré le planning, mais il ne voulait rien entendre : il n'arrêtait pas de faire des rapports au directeur contre moi, pour que j'aie des sanctions. Par exemple je n'avais pas le droit de sortir de ma cellule pendant toute une semaine, j'étais privé de téléphone pendant une certaine durée... Il y avait sans cesse des rapports contre moi, basés sur des reproches infondés, et qui impliquaient des punitions. Ce chef de quartier s'appelait Dirk C., je ne l'oublierai jamais.

À un moment, j'ai été rejoint dans ma cellule par un Belge d'origine marocaine. Il a dit que la télé était à lui, que c'était à lui de tout décider pour les programmes. Il y a eu un début de bagarre entre nous au sujet de la télé, on a commencé à se disputer autour de ça. Il m'a menacé : « Si tu continues je vais te tuer. » Les gardiens sont arrivés. Comme cet homme parlait néerlandais, ils l'ont écouté lui et pas moi. Ils ne m'ont pas laissé m'exprimer. Ils m'ont pris et m'ont puni, seulement moi, et m'ont fait

passer deux jours au cachot, juste parce que je ne pouvais pas m'exprimer en néerlandais. Après j'ai essayé d'expliquer au directeur ce qui s'était passé, de lui parler de ce problème de racisme et de langue, mais il n'en avait rien à faire. Il m'a fait rester un jour de plus au cachot.

### **L'INTERROGATOIRE DE FÉVRIER 2018**

On ne savait rien de rien, ni moi ni les autres personnes accusées qui étaient dans cette prison. On avait une avocate commise d'office qui ne venait que la veille de notre convocation au Tribunal. On est restés toute une période sans rien savoir. Lors d'un interrogatoire, en février 2018, un policier m'a dit qu'ils avaient vu que mon téléphone avait été enregistré à Bruxelles en juin 2017 ; j'ai répondu que c'était impossible, car je n'étais encore jamais allé à Bruxelles en juin. Il y a des preuves de ça, je lui ai demandé pourquoi il ne revenait pas là-dessus, pourquoi il ne les utilisait pas, pourquoi il les négligeait. Je leur demandais d'utiliser les preuves sur mon téléphone, sur *Messenger*, mes retraits et consultations de mon compte avec ma carte bancaire en juillet en Italie puis à Paris... Je leur parlais de ces preuves, ces détails, ces conversations avec le passeur, qui montrent qu'il y a une erreur, une injustice : le policier ne voulait rien entendre de tout ça. Il prenait note de ce que je disais, mais il ne réagissait pas : il a noté « *Messenger* », mais il ne faisait rien. Pendant cet interrogatoire j'ai demandé pourquoi l'avocate n'était pas là, il a répondu « On n'a pas envoyé la convocation à ton avocate, on a envoyé ta

## WELCOME

convocation à l'ancien avocat », alors que j'avais changé d'avocat quatre mois avant, peu après mon arrivée en prison, et que j'avais été plusieurs fois au tribunal avec ma nouvelle avocate. Je ne comprenais rien.

J'ai dit que ça, cet envoi à l'ancien avocat, ce n'était pas de ma faute, que je n'y étais pour rien et que c'était eux qui avaient fait une erreur. Il a répondu : « Si tu attends ton avocate, sans faire l'interrogatoire tout de suite, ton dossier restera ouvert pendant encore deux mois, et tu les passeras en prison. » Il a ajouté : « De toute façon, si l'avocate était là, elle ne ferait qu'écouter et ne dirait rien. »

J'ai demandé que cette menace de passer deux mois supplémentaires en prison si je n'acceptais pas de passer l'interrogatoire sans avocat soit notée dans le rapport. Je ne sais pas si le policier l'a fait. Mais j'ai demandé à ce que ce soit noté. Il y avait deux policiers : un qui posait les questions et un qui écrivait. Celui qui posait les questions jouait avec son téléphone, il était sur *Facebook*. Quand je répondais aux questions, il rigolait. Je lui ai demandé pourquoi il rigolait, il m'a répondu qu'il s'en foutait de ce que je disais.

Durant l'interrogatoire, quand j'ai demandé au policier les preuves qu'il y avait contre moi, il a apporté seulement neuf enregistrements vocaux de conversations par téléphone, dont la plupart n'avaient aucun rapport avec l'affaire. Pour information, le premier interrogatoire était le 20 octobre 2017 à mon entrée en prison, et le deuxième était en février 2018 soit quatre mois après. Il y a eu quatre mois sans interrogatoire, et ça faisait quatre mois

## Les récits : Allaa

que j'avais changé d'avocat. Ils m'ont posé des questions sur les enregistrements, j'ai répondu à tout.

Il y a un enregistrement très important d'une conversation que j'avais eue avec Mahmoud : je lui demandais de me donner les 200 € que j'avais remis au passeur, puisque je n'avais pas pu passer, et parce que j'avais besoin de cet argent. À un moment on parlait vite, c'était un parler égyptien rapide, et je disais à Mahmoud « les deux » pour parler des 200 € que j'avais déjà mentionné un peu avant dans le dialogue. Je demandais à Mahmoud « Est-ce que tu peux demander au passeur de déduire les deux », ce qui veut dire : demander au passeur qu'il fasse la remise des 200 €. En arabe, ce verbe, déduire, ne peut absolument pas s'appliquer à des personnes, c'est un verbe qui concerne des sommes d'argent. Mais la police a prétendu que « les deux » signifiait deux personnes. La police a écarté le début de la conversation où je parle de « 200 € », et qui aurait pu supprimer l'ambiguïté. Le traducteur qui était présent pendant mon interrogatoire était d'accord avec moi, il confirmait aux policiers qu'en arabe, ce verbe-là ne peut s'appliquer que pour des sommes d'argent, et qu'il était exclu qu'il s'agisse de deux personnes. Concernant cette manipulation, j'ai dit à l'interrogateur qu'il y avait des enregistrements dans mon téléphone qui prouvent que je parlais bien de 200 €. Ils ne voulaient pas les présenter, mais je les ai signalés. Ils ont prétendu que ça désignait deux personnes, et que c'étaient les deux Irakiens que la police m'avait déjà accusé de faire passer auparavant.

Ça montre qu'ils n'avaient vraiment rien, aucune

## WELCOME

preuve sérieuse ou solide : pour appuyer l'accusation au sujet des deux Irakiens, ils ont transformé « 200 € » en « deux personnes ».

Ils ont aussi présenté un échange téléphonique que j'ai eu avec Zakia : je n'avais plus de nouvelles de Mahmoud, je n'arrivais pas à le joindre. J'ai contacté Zakia, elle aussi était inquiète, et je lui ai demandé le numéro de quelqu'un qui était à ma connaissance la seule susceptible d'avoir un contact avec Mahmoud. Ils m'ont interrogé sur cet échange avec Zakia en me demandant pourquoi j'avais demandé ce numéro, alors que ça n'avait aucun rapport avec l'affaire. Je voulais juste avoir des nouvelles de mon ami. On a terminé cet interrogatoire comme ça, en parlant seulement de certains enregistrements qu'ils avaient sélectionnés. J'ai répondu à tout, j'ai vraiment répondu à toutes leurs questions, et ils m'ont renvoyé en prison, et comme d'habitude on ne savait rien.

### **ENCORE QUATRE MOIS À DENDERMONDE**

On est allés au Tribunal, mais ils reportaient l'audience. Du coup on retournait en prison.

On était inquiets parce qu'on savait qu'il y avait beaucoup de racisme lié aux décisions du tribunal de Dendermonde, leurs jugements sont souvent bizarres. Ce tribunal est réputé être très dur, et très raciste sur ces questions-là. On avait peur, les condamnations étaient très lourdes : soit il y avait des personnes condamnées à dix ans de prison ou plus, soit des expulsions. On ne savait pas très bien ce qu'on faisait là. Il n'y avait pas

## Les récits : Allaa

d'assistante sociale, personne qui aurait pu nous aider à faire un rapport ou nous accompagner, nous donner une aide. J'ai demandé les règles juridiques de la prison, en arabe pour pouvoir les lire, ils ont dit que ça n'existait pas, ils m'ont passé une version en néerlandais, que je ne comprenais pas, je ne pouvais pas me renseigner. On ne savait rien, seulement qu'il y avait une injustice contre nous. On avait l'impression que c'était le destin, que c'était arbitraire.

Au bout d'un moment j'ai perdu la notion du temps, je ne comptais plus tellement les jours, les mois. Je ne savais plus quel jour c'était et je perdais espoir. J'ai passé neuf mois à Dendermonde, sans appeler mes proches, je n'avais plus d'argent. Je travaillais en prison, mais en travaillant on touche 60 € par mois. Avec ça tu ne peux rien faire en prison. En plus, si j'avais appelé mes proches je n'aurais pas su quoi leur dire. Si je leur avais dit que j'étais en prison, ma mère en serait morte. Ni à Dendermonde, ni plus tard à Saint-Gilles, je n'ai dit à mes proches que j'étais en prison. De toute façon, le téléphone en prison fonctionne comme ça : pour appeler en Égypte, avec 20 € on peut parler à peine pendant une minute. Alors je n'aurais pas pu dire quoi que ce soit.

Il y a eu une convocation au Tribunal pour mai 2018. Les avocats de certains accusés voulaient transférer le dossier à Bruxelles : ils disaient qu'il y aurait plus de chance là-bas d'avoir un procès équitable. Personnellement j'étais contre parce que ça allait prolonger mon séjour en prison. En plus, la plupart des clients des avocats qui ont demandé ce transfert étaient dehors, pas

## WELCOME

en prison. Moi j'étais en prison. Alors que mon avocate m'a dit que ce dont on m'accusait n'était relativement pas très grave, puisque je n'étais accusé que d'avoir fait passer deux personnes, et cette accusation s'appuyait sur de fausses preuves.

J'étais contre au départ aussi parce que je ne voulais pas rester dans l'expectative. Je ne voulais pas rester sans savoir quand j'allais être jugé, sans savoir pour combien de temps j'allais rester en prison. Au moins, quand tu sais que tu es condamné, tu sais pour combien de temps, mais là, le pire, c'est de ne pas savoir, c'était de ne même pas savoir combien de temps ils allaient me laisser en prison. Puis petit à petit, en discutant avec d'autres, des gens ont fini par me convaincre, en m'expliquant qu'à Dendermonde ça risquait de ne pas être équitable, qu'il y a souvent des injustices. Et que ce serait aussi le risque pour les autres inculpés. J'ai changé d'avis aussi en pensant à eux.

Donc tous les accusés étaient d'accord pour le transfert du dossier à Bruxelles, mais l'avocate des parties civiles et le Procureur refusaient fermement ce transfert, ils étaient absolument contre. Nos avocats ont tenu ferme et finalement le dossier a été transféré. Du coup je ne savais pas combien de temps j'allais encore rester enfermé, peut-être un an, peut-être deux ans, je ne savais rien.

### **LA PRISON À SAINT-GILLES**

Si on était restés à Dendermonde, le procès aurait eu lieu le 4 juin 2018. Finalement ils ont transféré le dossier à



## Les récits : Allaa

Bruxelles et nous ont conduits le 11 juillet 2018, certains à la prison de Nivelles, et d'autres, dont moi, à la prison de Saint-Gilles. On ne connaissait pas la date du procès à Bruxelles. Ça allait prendre du temps, surtout pour la traduction des dossiers, du néerlandais vers le français. Cette traduction s'ajoutait à la traduction déjà douteuse de l'arabe vers le néerlandais, ça risquait d'aggraver les déformations de sens.

Je parlais avec un interprète au Palais de Justice de Dendermonde, il me disait que je serais peut-être condamné à un an, à cinq ans... Il y avait une grande incertitude au niveau des dates, je ne pouvais plus me projeter dans l'avenir, je ne pouvais même plus, une fois cette histoire finie, imaginer un futur en Angleterre. Ils m'ont tout pris, ils m'ont tout volé, même le rêve, même le rêve de pouvoir s'imaginer un avenir. Parce que c'était la première fois que je voyais tout ça : des policiers, des tribunaux, la prison. Ce n'était pas une situation à laquelle je m'attendais, je n'avais vu ça que dans les films. J'avais l'impression d'une espèce d'énorme cauchemar qui n'en finissait pas.

Le 11 juillet 2018, suite au transfert à la prison de Saint-Gilles, ils nous ont mis dans une cellule. Dans ma cellule il n'y avait rien. Pas de télévision, rien, c'était comme un cachot. Il fallait payer 20 € pour avoir une télé.

J'ai écrit à l'administration pour pouvoir travailler, il n'y avait pas de réponse. J'ai aussi écrit une demande de travail pour un Égyptien qui était également accusé dans cette affaire, il a fini par obtenir du travail au bout de

## WELCOME

trois semaines. Moi au bout de trois, quatre mois, je n'en avais toujours pas. Dans cette prison, quand les prisonniers Belges font des demandes par écrit pour travailler, au bout d'une semaine, maximum deux semaines, ils obtiennent du travail. On a écrit plusieurs rapports au directeur, il n'a pas répondu.

Dans cette prison, quelqu'un s'est suicidé, il s'est pendu. Et quelqu'un d'autre, qui avait beaucoup de problèmes avec le fait d'être en prison, beaucoup de stress, d'angoisse, on l'entendait souvent dire « j'ai la haine, j'ai la haine », il se mutilait, il a avalé des lames de rasoir. Je voyais tout ça et je n'arrivais pas à penser. Et il y avait le racisme des chefs, leur agressivité, c'était comme si on était des animaux. Ils nous frappaient, ils nous insultaient, ils n'avaient aucun problème avec ça, exactement comme s'ils avaient affaire à des animaux.

Ce dont j'avais le plus peur c'était de changer. Quand quelqu'un entre en prison pour une raison injuste, pour quelque chose qu'il n'a pas commis, on ne peut pas accepter d'être en prison. Tous ceux qui étaient inculpés dans l'affaire ont fini par sortir, sauf moi et une autre personne parce que nous n'avions pas d'adresse d'accueil pour continuer la détention préventive chez quelqu'un avec un bracelet électronique. Des gens ont accepté de me donner une adresse, au départ la juge a accepté, mais le procureur a fait appel. J'avais des papiers italiens, j'avais cette adresse, j'avais les documents médicaux concernant mon épilepsie qui pouvaient peser en faveur d'une sortie, l'assistante sociale qui me suivait disait que je voulais apprendre, elle

## Les récits : Allaa

était favorable à ma sortie. Tout ça normalement aurait dû faciliter ma sortie, je ne comprenais pas pourquoi je ne sortais pas. Je ne comprenais pas.

D'autant plus que, et l'avocate l'avait rappelé au tribunal, je n'avais qu'un petit rôle dans cette affaire. Même selon les accusations j'étais celui qui était le moins mis en cause. La plupart de ceux qui avaient un gros dossier à charge dans l'affaire, ou qui avaient vraiment fait quelque chose, pas grand-chose, mais quelque chose quand même, étaient sortis de prison. J'étais le dernier à rester alors que mon rôle était insignifiant. Je ne comprenais pas, je sentais une sorte de feu dans mon cœur, de feu au fond de moi. J'étais le dernier à sortir alors que je n'avais rien fait.

Au total je suis resté treize mois en prison. J'ai eu un problème psychologique vers la fin, il a fallu que je voie un psychologue. Je ne pouvais plus penser, je ne savais plus en quoi croire, ça m'a fait de gros problèmes psychologiques, je ne souhaite à personne que Dieu lui fasse subir cette épreuve, personne ne peut imaginer une expérience pareille avant de l'avoir vécue. Je ne me vante pas, mais grâce à Dieu, je m'en suis quand même bien sorti, j'ai pu me ressaisir à la fin. Ce n'est pas facile de rester stable et de ne pas perdre la tête avec toute cette injustice, surtout sachant que je n'avais rien fait. Dans la prison il y avait quelqu'un qui avait vendu de la cocaïne, il a aussi été accusé de vol avec violence, il n'avait aucun papier, on lui a dit que son procès aurait lieu trois mois après ; finalement, au bout d'un mois il est sorti. Lui-même n'y croyait pas, lui-même n'arrivait pas à comprendre pourquoi il

## WELCOME

sortait alors que moi je restais en prison. C'est ça que je ne comprends pas. Où est la loi dans ces cas-là, est-ce que c'est normal ? Je me posais ces questions-là.

Le vendredi 7 septembre, ils m'ont dit que j'allais obtenir la liberté conditionnelle. Mais le Parquet avait 24 h pour faire appel ; alors j'ai dû attendre la réponse jusqu'au lundi, et là j'ai appris qu'il avait fait appel. Je suis resté en prison. Le vendredi 2 novembre ils m'ont dit que j'allais sortir avec un bracelet électronique. Ils m'ont donné les papiers le dimanche, mais je n'ai pas eu de nouvelles. De nouveau je restais en prison. Ça faisait quatre mois que j'avais été transféré de Dendermonde à Saint-Gilles, et j'attendais toujours de retrouver mes affaires qui devaient être transférées aussi. Je les ai demandées à un gardien gentil, qui a demandé à l'adjudant. Chaque fois il me répondait qu'il n'y avait rien.

Le 6 novembre 2018, quand ils m'ont dit que je sortais, je n'y croyais pas. Ils m'ont donné cinq minutes pour sortir. Ils m'ont dit que si je ne sortais pas dans les cinq minutes, je devrais attendre en prison encore trois ou quatre jours pour que le technicien installe le dispositif électronique de surveillance. Un gardien m'a donné mes affaires de Dendermonde, que j'attendais depuis quatre mois. Ils m'ont mis devant la porte de la prison, je n'y croyais toujours pas. Treize mois de prison plus deux mois de centre fermé sans liberté, j'avais vraiment perdu tout espoir. Des gens que je ne connaissais pas m'ont fourni une adresse, m'ont proposé un hébergement par bonté. Je me suis dit qu'il y avait encore des gens bien, j'ai commencé à reprendre espoir à partir de là, parce qu'il y

## Les récits : Allaa

avait des gens qui m'avaient aidé, qui avaient amené les papiers qu'il fallait pour que je sorte.

### **LE PROCÈS**

Le procès a eu lieu durant trois jours d'affilée, les 7, 8 et 9 novembre 2018.

Le premier jour il y a aussi eu l'interrogatoire de chacun d'entre nous avec la juge. Quand elle m'a interrogé, elle n'a parlé que d'une seule conversation alors qu'avec les autres inculpés il y avait plusieurs points évoqués. Elle m'a seulement parlé de la conversation où on me demande « tu sais où sont les Irakiens ? » J'ai demandé à ce qu'on amène cette conversation, que cette conversation soit lue au tribunal, qu'elle soit lue jusqu'au bout, j'ai demandé à la juge de continuer de lire jusqu'au moment où je réponds à cette question : « Je ne sais pas. » J'ai demandé pourquoi on m'interrogeait sur cette conversation alors que la réponse se trouve dedans, je ne comprenais pas pourquoi j'étais interrogé là-dessus. Est-ce que ce « Je ne sais pas » m'accuse ou me disculpe ? Pour moi c'est évident que ça me disculpe.

Ensuite, l'avocate de la partie civile a parlé. Elle voulait que tout le monde soit condamné à payer une amende. Et quand elle a parlé de moi, elle a dit que j'avais été attrapé, qu'il y avait des preuves contre moi qui montraient que j'étais passeur, des preuves qui dataient du 23 octobre 2017. Alors qu'à cette date, j'étais déjà en prison. Tout le monde a été étonné de cette histoire, qu'elle puisse dire quelque chose d'aussi aberrant. Même mon avocate a

## WELCOME

rigolé et a dit que c'était bien pour notre défense. Cette avocate de la partie civile demandait qu'on paie, je crois, je ne suis pas sûr, 2 000 € par personne. Mais bon, d'où je pourrais sortir 2 000 €, si j'avais cette somme j'aurais payé des avocats ou j'aurais fait autre chose, de toute façon ça faisait longtemps que je n'avais pas vu la couleur de l'argent.

Chaque inculpé est numéroté. Pour moi, le numéro huit, ils prétendent que j'ai travaillé comme passeur du 17 juillet au 20 octobre 2017. Or le 17 juillet c'est la date à laquelle je suis arrivé à Bruxelles, et le 20 octobre, c'est la date où je suis entré en prison à Dendermonde. Et entre temps, depuis le 30 août, j'étais enfermé au centre fermé Caricole, avant d'être amené à la prison de Dendermonde !

J'avais aussi un problème avec les traducteurs pendant ces trois jours. Je devais corriger, rectifier ce qu'ils disaient à certains moments. J'entendais qu'ils ne traduisaient pas convenablement. Je l'ai signalé à mon avocate, elle m'a dit de le dire à la juge, je l'ai dit à la juge et ça n'a rien changé.

Le deuxième jour, le procureur a énuméré les accusations, il a réemployé les grands mots, « trafic d'être humain », etc. Lorsqu'il a évoqué mon cas, il a dit « On n'a pas beaucoup de preuves contre toi, on n'a pas beaucoup de conversations où tu es impliqué, mais même s'il n'y a pas grand-chose, il ne faut pas dire que tu n'as rien fait, il n'y a pas grand-chose, mais ça ne veut pas dire que tu es innocent. » Il reconnaissait qu'il n'avait pas grand-

## Les récits : Allaa

chose contre moi, mais il a quand même requis deux ans de prison, plus une amende ! Alors que même avec les petits passeurs avérés, qui avaient avoué, pour lesquels ils avaient de vraies preuves, il y en a certains pour qui il a demandé moins de deux ans. Je ne comprenais pas quelle était la logique.

Je ne suis pas en colère, je ne leur souhaite pas d'être condamnés à plus de deux ans de prison, tant mieux pour eux s'ils y passent le moins de temps possible, mais je veux juste savoir ce que j'ai fait. Je veux juste comprendre pourquoi des gens qui ont fait les passeurs prennent moins que moi. De quoi est-ce que je suis accusé précisément ? Qu'est-ce que j'ai fait ? Est-ce que je suis accusé d'avoir rêvé, d'avoir imaginé partir quelque part ? Où est-ce que je suis accusé d'avoir eu un lien avec certaines personnes, juste de leur avoir parlé, d'être entré en contact avec eux ? C'était dans mon intérêt de les connaître parce que je voulais passer en Angleterre, c'est évident que j'allais connaître des passeurs, c'était inévitable. Le deuxième jour, heureusement, mon avocate a su éclaircir ma situation. Elle a bien parlé, elle a beaucoup clarifié mon cas et je la remercie.

Il y avait un inculpé, Youssef, qui a avoué qu'il avait aidé un passeur à faire passer des gens, et qu'il nous avait amenés sur un parking. Il y avait une conversation téléphonique enregistrée qui le confirmait. Ça jouait en ma faveur. Je l'ai rappelé au procès, je me suis permis de le rappeler parce que lui-même avait déjà avoué et que je ne lui créerais pas de nouveaux problèmes en en parlant. Quand j'étais en centre fermé, même Mahmoud m'a dit à

## WELCOME

un moment au téléphone « Si tu sors, je pourrai t'aider », ça montre bien que ma perspective était de partir, ce n'était pas d'être passeur. Quand mon cas a été examiné, ils n'ont pas amené cette conversation que j'avais eue avec Mahmoud, alors qu'elle était en ma faveur. Même chose pour Youssef : ce qu'il avait avoué, et les conversations qui prouvaient que je n'étais pas passeur, ils les ont utilisées contre Youssef, mais quand ils traitaient mon cas, comme ça pouvait me disculper, ils ne les ont pas utilisées. Par ailleurs, la juge a commencé à m'interroger sur un Érythréen que je ne connaissais pas. Elle disait que je le connaissais et m'interrogeait, je lui ai demandé « Mais est-ce que vous avez des preuves que je le connais ? » ; elle n'a rien dit, elle est passée à autre chose.

Je pense vraiment que la juge a une grande responsabilité dans sa décision. Au-delà de mon cas, la décision qu'elle va prendre est importante. Si je raconte toute cette histoire, c'est aussi pour que d'autres gens ne subissent pas cette injustice. Et pour que ceux qui ont commis ces injustices sur nous, que ceux qui m'ont fait ça ne se sentent pas impunis, qu'ils ne sentent pas qu'ils peuvent recommencer. Cette juge doit prendre ça en compte, même du point de vue de la société dans laquelle elle vit, c'est son rôle d'œuvrer pour le bien de sa propre société, et elle a une grande responsabilité vis-à-vis de la société belge. Ce genre d'abus existe dans nos sociétés arabes, bien sûr il se passe des choses, c'est même parfois pire, mais c'est vraiment incroyable que ça se passe de cette manière en Europe, et surtout à Bruxelles qui est la capitale de l'Europe.



### AUX LECTEURS

Je remercie les gens qui nous ont soutenus, qui m'ont aidé, qui ont aidé les autres, ils nous ont rappelé qu'on était des êtres humains après tout ce qu'on a traversé, tout ce qu'on a subi. Je remercie particulièrement les gens chez qui je suis en ce moment qui m'ont aidé gratuitement alors que ça ne leur rapportait rien, qui m'ont accueilli dans leur maison alors qu'il y a leurs enfants. Ce n'est pas rien, c'est énorme. Je ne sais pas comment les remercier. Je remercie aussi Myriam et Zakia qui venaient me rendre visite les derniers jours, qui m'amenaient des choses, et aussi les gens avec qui j'ai pu parler au téléphone. L'avocate aussi mérite des remerciements, je n'ai pas pu la payer, elle a dû être payée autrement, mais j'aimerais lui témoigner ma reconnaissance. Je remercie aussi Thomas et les personnes de *Solidarity is not a crime*. J'espère que personne ne subira plus ce genre d'injustice. J'espère que Dieu nous aidera et nous permettra de rendre à chacun ce qu'il a apporté. J'espère que je pourrai soutenir ma famille, que je pourrai soutenir tous les gens qui m'ont aidé.

Une question enfin : Où est la justice ?

Pour les lecteurs de mon récit, j'espère qu'ils seront plus justes que cette justice, et qu'ils se rendront compte qu'il faut agir contre ça, parce que sinon il arrivera un jour où ils pourront être dans la même situation. Ce n'est pas quelque chose de lointain. Il ne faut pas s'imaginer que c'est quelque chose qui est loin de nous. Moi non plus je n'imaginai pas que ça puisse m'arriver.

## WELCOME

Le plus important, c'est que les gens n'aient pas peur. Parce que c'est la peur qui permet cette injustice. Il ne faut pas avoir peur de la confrontation. La fuite n'est pas une solution, la fuite n'a jamais été une solution ; et la solidarité n'a jamais été une honte ou un crime. La solidarité est un bienfait. Il y a des gens dans cette affaire qui ont subi l'injustice seulement parce qu'ils avaient aidé des gens. Dieu seul sait, mais si on pense que la solidarité est un crime, il peut arriver un jour où on a besoin d'aide et on se retrouve seul. Personne ne sait ce que Dieu lui réserve pour le lendemain.

Il y a une chose que j'ai oublié de dire : ce n'est pas une honte que le procureur ou la justice reconnaissent qu'ils ont eu tort. La justice dans cette affaire pourrait reconnaître qu'elle s'est trompée, ce n'est pas une honte, c'est humain de se tromper. Il y a eu une erreur, ils peuvent aussi le reconnaître, ce serait même une leçon de justice. Ça montrerait l'indépendance et l'impartialité de la justice que de reconnaître qu'ils se sont trompés dans cette histoire.